En Vaucluse,

via ferrata Les balcons de Cavaillon

Cavaillon - 84300

Rejoignez l'Association des Amis de Saint-Hilaire ! ici

Pour agrandir la photo de Sam Bié, cliquer ici

Télécharger ce dossier afin de faciliter la lecture des liens !

Nous remercions Jean-Claude Bouchet, Député de Vaucluse et Maire de Cavaillon (2013), pour la communication des photographies de Sam Bié qui illustrent ce document.

Table des matières ici

Évaluation du niveau de difficulté par les utilisateurs.
ViaFerrata-FR.net ici

Pour accéder à la vidéo, cliquer ici

► Le raccourci CTRL et F ici

Via ferrata Les balcons de Cavaillon

Inaugurée le 1er juin 2013 en présence du sous-préfet de Vaucluse et du député-maire de Cavaillon Jean-Claude Bouchet, cette via ferrata est la 1re en centre-ville d'Europe, et la première dans le département de Vaucluse.

Genèse du projet

L'usage de rendre plus facile l'accès à un sommet en utilisant des échelles est attesté en 1492 par Antoine de Ville, capitaine de l'armée française, qui écrit qu'il a utilisé ce type d'équipement pour atteindre le sommet du Mont Aiguille (Dauphiné).

Au XIXe siècle, la première via ferrata (du latin signifiant "voie ferrée") à vocation touristique apparaît à Hoher Dachstein dans les Préalpes autrichiennes en 1843.

S'inspirant des techniques autrichiennes, et d'équipements réalisés des 1880 par des guides de montagne italiens de Madonna di Campiglio, l'armée italienne développe cette activité pendant la guerre de 1915/1918, en équipant certains passages escarpés des Dolomites avec des mains courantes et des échelons pour leur franchissement par les troupes alpines et leur matériel lourd.

Aujourd'hui, elles permettent aux randonneurs de découvrir un terrain où évoluent les grimpeurs. Une nouvelle forme d'activité ludique en montagne qui a su, avec le temps, trouver sa place entre la randonnée et l'escalade.

En France, l'histoire des vie ferrate remonte à 1988, date à laquelle dans la vallée de Freissinière (05310 - Hautes-Alpes), Lionel Codémine équipe la falaise homonyme avec des câbles téléphoniques, revendiquant le nom de "via ferrata". Suivront peu de temps après et 2 vallées plus loin, l'itinéraire des Vigneaux (05120 - Hautes-Alpes) et l'aiguillette du Lauzet à Monêtier-les-Bains (05220 – Hautes-Alpes).

Les vallées alpines et l'arrière-pays niçois suivront ensuite l'exemple.

En 2012, on dénombre en France plus de 70 itinéraires.

- o O o -

Pour créer cette via ferrata urbaine, il aura fallu toute la bonne volonté et les moyens de toute une municipalité. Mais sans cette proposition, émise par un passionné de la grimpe, David Malbos, ce parcours n'aurait jamais vu le jour.

Ce moniteur diplômé d'État d'Escalade, embauché au service des sports cavaillonnais, a longtemps observé la colline Saint-Jacques avec une idée en tête : "On avait un gros potentiel, avec près de 300 voies d'escalade et des activités de pleine nature".

Elle ne sera évidemment pas à la portée de tous les publics (les plus âgés notamment devront passer leur chemin). Mais il ne sera cependant pas besoin d'être un crack de l'escalade pour emprunter la "via ferrata" qui, d'ici un an, permettra de découvrir la colline Saint-Jacques comme jamais encore on ne l'avait vue.

Pour être clair, on rappellera tout de même au passage qu'une via ferrata (vie ferrate au pluriel) est un itinéraire de montagne qui se situe quelque part entre le chemin de randonnée et le parcours d'escalade. Pas des plus faciles, donc, mais pas non plus insurmontable.

S'il est nécessaire d'utiliser un équipement minimal (un casque, de bonnes chaussures, un baudrier et éventuellement quelques mousquetons) pas question, dans ce type d'activité, de planter par exemple des pitons. N'importe quel individu en bonne forme et prudent peut ainsi se lancer dans cette aventure.

Cela d'autant plus que les vie ferrate sont classées par ordre de difficulté (de facile à extrêmement difficile) et que celle qui doit être ouverte à Cavaillon devrait se classer dans celles de difficulté moyenne (ludique et sportif).

La proposition d'ouvrir une telle voie à Cavaillon a été exposée vendredi soir 29 mars 2012 au conseil municipal, qui s'est empressé de le voter à l'unanimité.

La Ville de Cavaillon porte le projet de création d'une Via Ferrata sur la colline Saint Jacques, au-dessus de l'hôpital. Une Via Ferrata est un itinéraire sportif, situé dans une paroi rocheuse, équipé avec des éléments spécifiques (câbles, échelles,...), destinés à faciliter la progression et à optimiser la sécurité des personnes qui l'utilisent. Il existe 160 Via Ferratas en France mais aucune dans le Vaucluse.

Ce projet s'inscrit dans un cadre de loisirs mais aussi dans un cadre touristique, de compétence communautaire.

Le coût de ce projet est évalué à 150 000 euros hors taxe. Des co-financements ont été sollicités auprès de l'Etat et de la Région PACA.

Le Conseil communautaire est saisi afin de prendre une décision de principe sur un co-financement de cet équipement. La participation de la Communauté de Communes atteindra au maximum celle de la Commune de Cavaillon avec un plafond de 50.000 euros.

Le Conseil Communautaire,
Ouï le rapport ci-dessus,
délibère, et
par 26 voix, 0 contre, 0 abstention

- **APPROUVE** le principe d'une participation financière de la Communauté de Communes au projet de Via Ferrata « les balcons de Cavaillon » (annexe 7) ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision.

Pour extrait conforme,
Cavaillon, le 30 mars 2012
Le Président,

Pour le Président,
et par délégation
le Vice Président
Gérard DAUDET

Jean-Claude BOUCHET

Provence Luberon Durance

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le 6/04/2012 - AR084-248400301-20120329-2012.03.17-DE
De la publication le 10/04/2012
Fait à Cavaillon, le 10/04/2012

Pour le Président,
et par délégation
le Directeur Général
des Services
Fabrice POIRIER

Il est précisé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Pour agrandir le document, cliquer ici

Jean-Pierre Peyrard, l'adjoint aux Sports, s'est évidemment coupé en quatre pour bien vendre son "bébé". Notamment en expliquant que "Le niveau de difficulté retenu devra permettre une attractivité optimum, en vue de développer l'aspect touristique.

Ce projet occasionnera l'arrivée de nouveaux publics (plus de 5.000 personnes sont attendues chaque année) et doit générer des retombées économiques non négligeables".

Voilà pour la manne touristique espérée. Et puis il y a l'aspect bien-être : "Le public jeune est particulièrement concerné par l'intermédiaire des associations locales et des scolaires".

Enfin, l'élu insiste également sur le fait que ce cheminement permettra de découvrir une autre facette de la colline : "Il pourra être agrémenté de mobilier ludique et spécifique à ce genre de pratique (ponts de singe ou tyroliennes) ainsi que des points d'observation de la faune et de la flore spécifiques à notre écosystème". Et puis, on ne vous dit pas le panorama !

Enfin, le voisinage n'est pas oublié. Jean-Pierre Peyrard a insisté sur cet aspect : seuls les parkings devant l'office de tourisme seront destinés aux utilisateurs. Le départ se fera par l'escalier du bas et les cheminements seront installés hors endroits résidentiels sur les falaises est de la colline. L'impact environnemental devrait, assure encore l'élu, être nul.

L'ensemble devrait être terminé courant 2013 pour un montant prévisionnel estimé à 150.000 HT, dont une partie sera financée par des partenaires.

La Provence.com Cavaillon - J. Boudon - 23 février 2012.

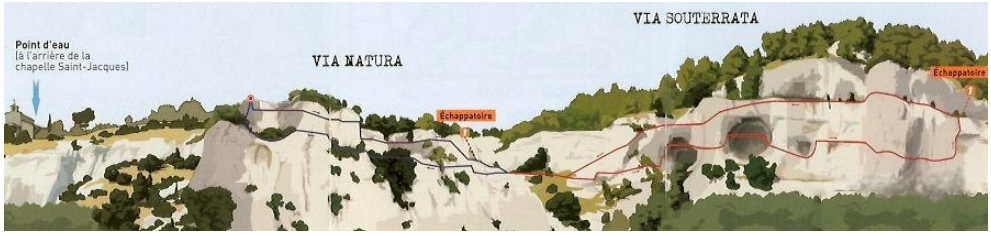

Pour agrandir le document, cliquer ici

Cette via ferrata est constituée de 2 parcours en boucle distincts qui offrent une vue imprenable sur les toits de la ville, le Ventoux, les Monts de Vaucluse, le Luberon, la vallée de la Durance et les Alpilles.

Elle est ouverte gratuitement au public toute l'année (sauf recommandations météo particulières), avec la possibilité de louer un kit d'équipement (baudrier, longes, mousquetons et casque) dans deux boutiques d'articles de sport cavaillonnais, au prix de 12 € la journée.

- Durée A/R : 2h00 (Via Natura) à 4h00 (Via Souterrata).
- Agrès :
  - 1 pont népalais, 1 poutre, 3 ponts de grotte, 1 passerelle, 1 échelle de grotte et 3 ponts de singe.

Deux boucles sont à votre disposition

Boucle Via Natura

Cette première partie familiale permet de découvrir la vie des falaises à partir de terrasses d'observation et d'interprétation. En plus de l'approche ludique et sportive, ces plates-formes intégrées au cœur de jardins suspendus rythmeront et animeront le parcours pour en faire un produit touristique et de découverte innovant.

- Niveau : réservé aux personnes mesurant + 1.30 m
- Parcours : 250 m
- Rocher : calcaire
- Hauteur de la falaise : 50 m
- Agrès : échelons, ponts de singe, poutres, passerelles
- Exposition : sud-est
- Durée A/R : 2h00

Premiers commentaires de la presse : En funambules, nous marchons sur la ville. Depuis ces câbles, un pont de singe, tirés entre deux parois de Saint-Jacques, Cavaillon se dévoile, bercée par les montagnes et le Luberon. C'est donc ça, une via ferrata urbaine : un balcon mobile sur la nature et la cité cavare.

Pas question pour autant de se laisser porter. Il nous faudra avancer, suréquipés en baudriers, casques et longes et, au fil de nos mouvements, abandonner nos mousquetons à la glisse sur la si bien nommée ligne de vie. C'est elle qui épouse la colline tout au long du parcours pour assurer la sécurité des pratiquants.

Tout a commencé en ville, une poignée de minutes plus tôt. Il nous fallait gravir les quelque 100 mètres de dénivelé par les marches de

l'escalier César-de-Bus, depuis la place du Clos, pour rejoindre la coiffe de Saint-Jacques et démarrer l'aventure.

Après cet échauffement, place à l'attraction. Mais d'abord, le "practice" : un parcours miniature pour apprendre à se servir de notre équipement : "Ne jamais détacher les deux mousquetons pour passer d'une encablure à l'autre de la ligne de vie. C'est l'un, puis l'autre", annonce le guide.

Avisés de la sorte, nous amorçons la descente, face à la roche : quelques pas de danse pour rejoindre le premier agrès, le fameux pont de singe, trois mètres plus bas. Nous voilà en pleine Via Natura, la première boucle de notre périple, qui offre une large place à l'observation de la végétation.

Heureusement, des panneaux viennent compléter nos rudiments en matière de faune sauvage. La grimpe horizontale suit tranquillement son cours : on avance, on s'arrête, on contemple. Et bis repetita. De cette première boucle, il n'y aura eu comme seule difficulté qu'une brève appréhension du vide, très rapidement gommée par la concentration que demande l'activité.

Boucle Via Souterrata

Cette deuxième boucle plus sportive traverse les grottes du Colombier avant de franchir les Beaumes de Combarelles par des équipements spectaculaires.

Ce parcours original, ludique et pédagogique offre une approche novatrice du paysage et du relief si particulier des falaises de la colline.

Niveau : réservé aux personnes mesurant + 1.50 m
Parcours : 350 m

Rocher : calcaire
Hauteur de la falaise : 30 m
Agrès : ponts et échelle de grotte, passages verticaux, boyaux souterrains
Exposition : est
Durée A/R : 4 heures (2h00 de Via Natura + 2h00 de Via Souterrata)

Premiers commentaires de la presse : L'échappatoire, c'est plus haut. Pour ceux qui auront choisi de s'arrêter là, c'est le moment de rejoindre le sommet de la colline via les rampes.

Pour nous autres, place à la deuxième partie, plus sportive, sensationnelle : la Via Souterrata. Des passages en dévers, la tête sous la falaise à trouver les prises en tâtonnant.

Et passer de l'ombre à la lumière à s'engouffrer dans les grottes du Colombier pour rejoindre la falaise.

Avant de franchir les Beaumes de Combarelles, toujours nichés dans la falaise, les pieds dans le vide. S'achèvent ainsi bientôt quatre heures de haute randonnée, en pleine ville !

Photos

Sam Bié - photographe spécialisé en photos d'escalade

Avec un clic gauche, agrandissez les 11 photos ci-dessous aimablement fournies par le service Communication de la ville de Cavaillon.

Avec près de 20 années d'expérience en photo et moniteur d'escalade et de mon passé de grimpeur de haut niveau, c'est naturellement que je me suis spécialisé en photos d'escalade. Mais ces techniques spécifiques de travail sur cordes me servent également à shooter toute sorte de sports extrêmes avec un œil différent.

Tél. : +33 (0) 9 50 79 00 63
Tél. : +33 (0) 681 284 835
Courriel : contact@sambie.fr

► Site Internet ici

Sites spécialisés

- Flickr (via ferrata cavaillon) ici
- Flickr (cavaillon colline st jacques) ici
- viaferrata-fr - rubrique Photos ici

"Vertical Visions", la photographie d'architecture sur corde : Carlos Ayesta, né à Caracas en 1985, est un photographe indépendant, spécialisé en photographies d'architecture, et de hauteur (sur corde ou sur nacelle), avec entre autre un reportage sur corde commandé par l'EPADESA autour du quartier de la Défense.

Vertical visions est un projet de photographie sur corde qui consiste à utiliser les techniques "alpines" : "je descends donc en rappel depuis le haut des bâtiments, ce qui permet de "mieux" voir, à la fois les réalisations architecturales et leurs environnements ou leurs inscriptions dans le paysage".

Aller au plus près de l'architecture, et différemment, c'est s'approcher de l'habituel invisible. "Révélation de l'imaginaire, d'un ou de plusieurs concepteurs, redonner la dimension originelle à l'édifice, valoriser les jeux d'intérieurs et d'extérieurs au travers des fenêtres… telle est l'envie que j'ai eu.

J'ai donc effectué plus de dix jours de prises de vues, pour le compte de l'EPADESA, sur des tours telles que la Grande Arche, la Tour First, Ariane, etc.".

Carlos Ayesta a été exposé en début 2012 au forum des Halles et à la Mairie de Paris, dans le cadre de la carte blanche SFR jeunes talents & de l'exposition "Doisneau-Paris Les Halles" et lors du festival Circulation(s) à Paris en février 2013, avec sa série "Clair-obscur à Fukushima" réalisée avec Guillaume Bression (collectif Trois8) dans la zone interdite.

► Site de Carlos Ayesta ici

Accès à la via ferrata

Depuis la place François Tourel, comptez 15 à 20 minutes de marche par la montée du vénérable Père César de Bus (1544 † 1607), fondateur de Congrégation de la Doctrine Chrétienne (le départ de l'escalier est situé à droite du bâtiment de l'Office de Tourisme Intercommunal Cavaillon - Luberon).

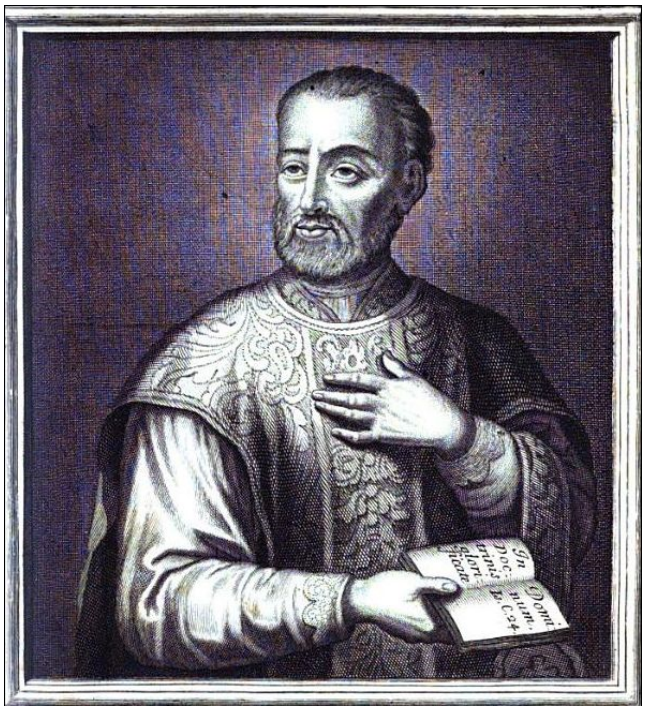

À noter que c'est par cette montée, qu'autrefois, les processions rejoignaient la chapelle Saint-Jacques.

► La vie du vénérable Père César de Bus
(Document de 1703) ici

Consignes de sécurité et avertissements

Consignes de sécurité

Grimper une via ferrata est souvent la première approche à une activité verticale, avec le résultat que l'inexpérience des débutants, peut conduire à effectuer des actions banales, pouvant être potentiellement dangereuses.

- L'engagement dans cette via ferrata s'effectue sous votre entière responsabilité.
- Utilisez toujours une longe avec absorbeur d'énergie.
- Portez toujours un casque.
- Harnais complet pour les enfants (poids ≤ 40Kg).
- Le port de gants (type VTT) est vivement conseillé sachant que les paumes des mains d'un débutant sont soumises à rude épreuve :
  - en n'organisant son ascension que par rapport aux prises de mains et qu'il tracte sur ses bras en permanence ;
  - en n'utilisant pas ou très peu ses jambes ;
  - du fait que les dispositifs d'aide à la progression métalliques : échelons et main courante de type fer à béton torsadé, possèdent un relief agressif.

- Portez des chaussures de randonnée à semelle Vibram de préférence.
- En via ferrata la chute est à proscrire, car lors de la chute il y a un grand risque de heurter un barreau, le câble ou le rocher.
- Attention à être toujours longé, même quand cela paraît facile !
- Savoir se reposer en n'hésitant pas à se longer avec la longe courte de l'absorbeur d'énergie lorsqu'on est fatigué.
- Il est très fortement recommandé d'avoir recours à l'encadrement d'un professionnel diplômé (35 € pour un groupe de 2 à 8 personnes) pour le ou les débutant(s).
- Il est recommandé pour les personnes mineures d'être accompagnées d'un adulte.
- Privilégiez la progression encordée si vous n'êtes pas à l'aise dans le franchissement d'un passage (cela implique qu'un membre de votre équipe maîtrise les techniques d'utilisation de la corde).
- Sur un parcours vertical, une seule personne par portion de câble [⩾ 3 m entre 2 points d'ancrage de la ligne de vie - recommandations du Service Etudes et d'Aménagement Touristique de la Montagne (SEATM)].

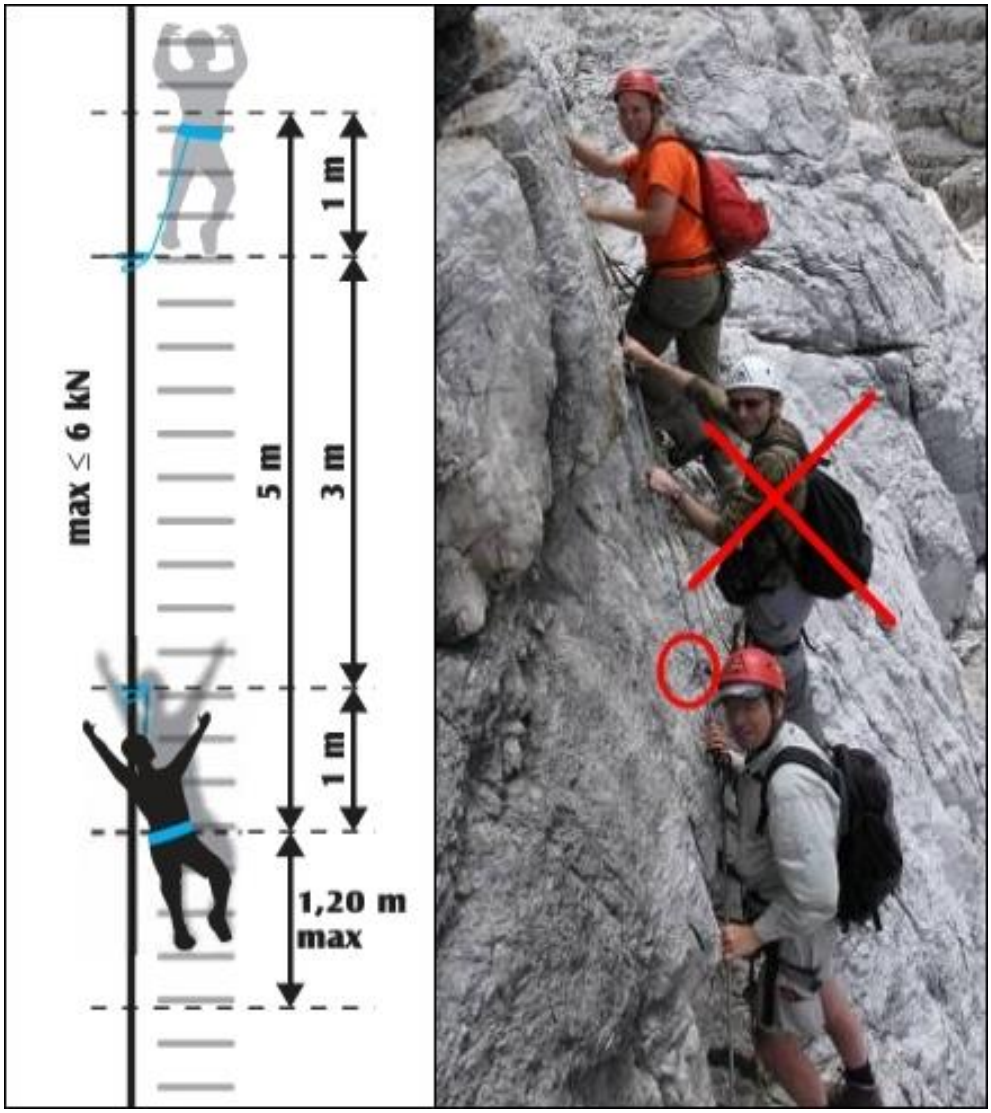

- Ne vous écartez pas de l'itinéraire équipé.

► Recommandations ffme pour la pratique de la via ferrata ici

Avertissements

- Risque de chute en cas d'évolution en sommet de falaise.
- Interdiction de jeter des pierres.
- Interdiction de fumer.
- Pensez à remporter vos déchets.

Assurance corporelle individuelle ou familiale
La Garantie des Accidents de la Vie (GAV)

La Garantie des Accidents de la Vie est un contrat d'assurance labellisé par les assureurs qui permet d'indemniser rapidement* les assurés, en cas de dommages corporels accidentels importants survenus au cours de leur vie privée.

* dans les 5 mois qui suivent la déclaration de l'accident ou du décès.

La Garantie des accidents de la vie couvre l'assuré même dans les cas où il s'est blessé tout seul et où il n'y a personne contre qui se retourner.

Attention : vérifiez que votre GAV couvre la pratique de la via ferrata, pour vous et votre famille, et souscrivez auprès de votre assureur une extension garantie si cela n'est pas le cas.

► vosdroits.service-public.fr ici

► Fédération Française des Sociétés d'Assurances ici

En cas d'accident, l'usage des n° 15, 17, 18 et 112

Accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, le 112 a pour but d'offrir, en plus des numéros d'urgence nationaux, un numéro d'appel unique dans tous les États membres de l'UE.

Le 112 ne se substitue pas :

- au 15 (aide médicale),
- au 17 (police-secours),
- au 18 (sapeurs-pompiers),

numéros que l'on doit continuer à utiliser pour obtenir directement le service de secours adapté à la situation.

En revanche le 112 a vocation à être utilisé :

- pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police lorsque vous êtes en déplacement dans un pays européen,
- par les voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence en France,
- par les utilisateurs d'un portable, même bloqué.

Attention : en France, les opérateurs téléphoniques imposent la présence d'une carte SIM en cours de validité !

► vosdroits.service-public.fr ici

Vigilance météorologique

Engagez-vous uniquement par conditions météorologiques favorables.

La carte de Météo France est actualisée 2 fois par jour, à 06h00 et 16h00. Les bulletins régionaux sont consultables en cliquant sur le département objet de la requête. La validité de l'information est de 24h00.

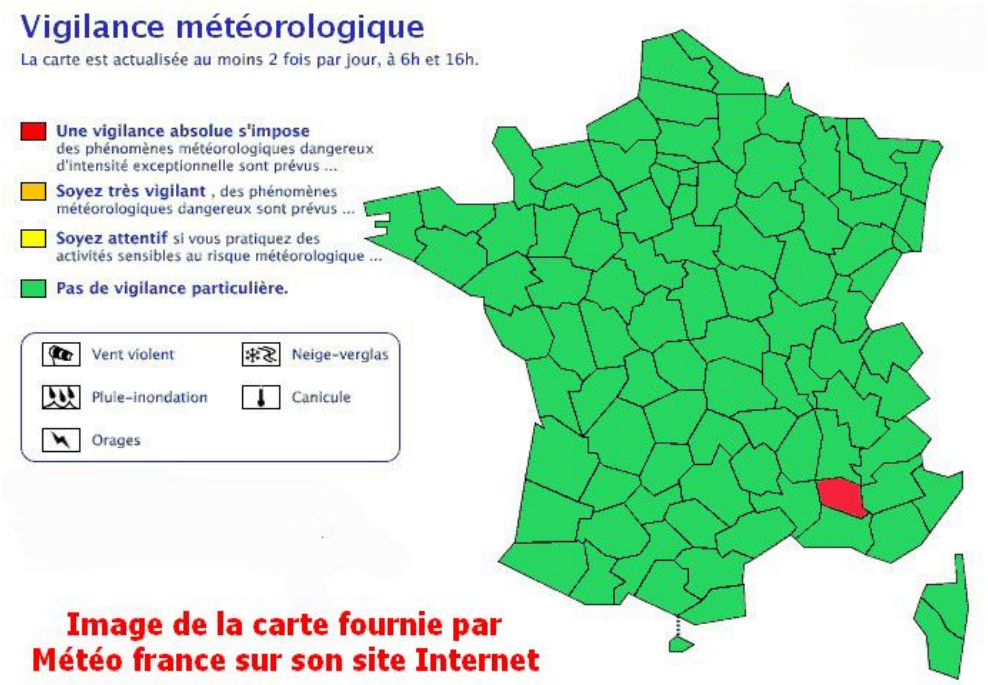

► Accès à la carte interactive de Météo France ici

Équipements - Matériels - EPI

La pratique des vie ferrate implique l'usage d'Équipements de Protection Individuelles (EPI) qui sont définis par le Code du travail comme des "dispositifs ou moyens destinés à être portés ou tenus par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ou sa sécurité".

Ces équipements sont très différents tant par les risques contre lesquels ils protègent que par leur degré de complexité, à titre d'exemples, on peut citer dans la pratique des vias ferrats : les casques, les baudriers, les systèmes d'arrêt des chutes (longes, absorbeurs, lignes de vie, etc.) les agrès (échelles fixes, échelons, ponts de singe, poutres, etc.).

Il est fortement déconseillé d'utiliser du matériel d'**occasion**, car vous devez connaître les antécédents de votre matériel afin de pouvoir juger de sa fiabilité.

Longes à absorbeur de choc

Une longe de via ferrata est composée de deux sangles reliées à un absorbeur de choc (longe en Y) relié au baudrier. Les deux sangles se terminent par des mousquetons qui permettent de rester constamment accroché au câble (ligne de vie). L'intérêt de l'absorbeur de choc par sangle à déchirement est d'encaisser le choc en cas de chute brutale.

Pour accéder à la vidéo, cliquer ici

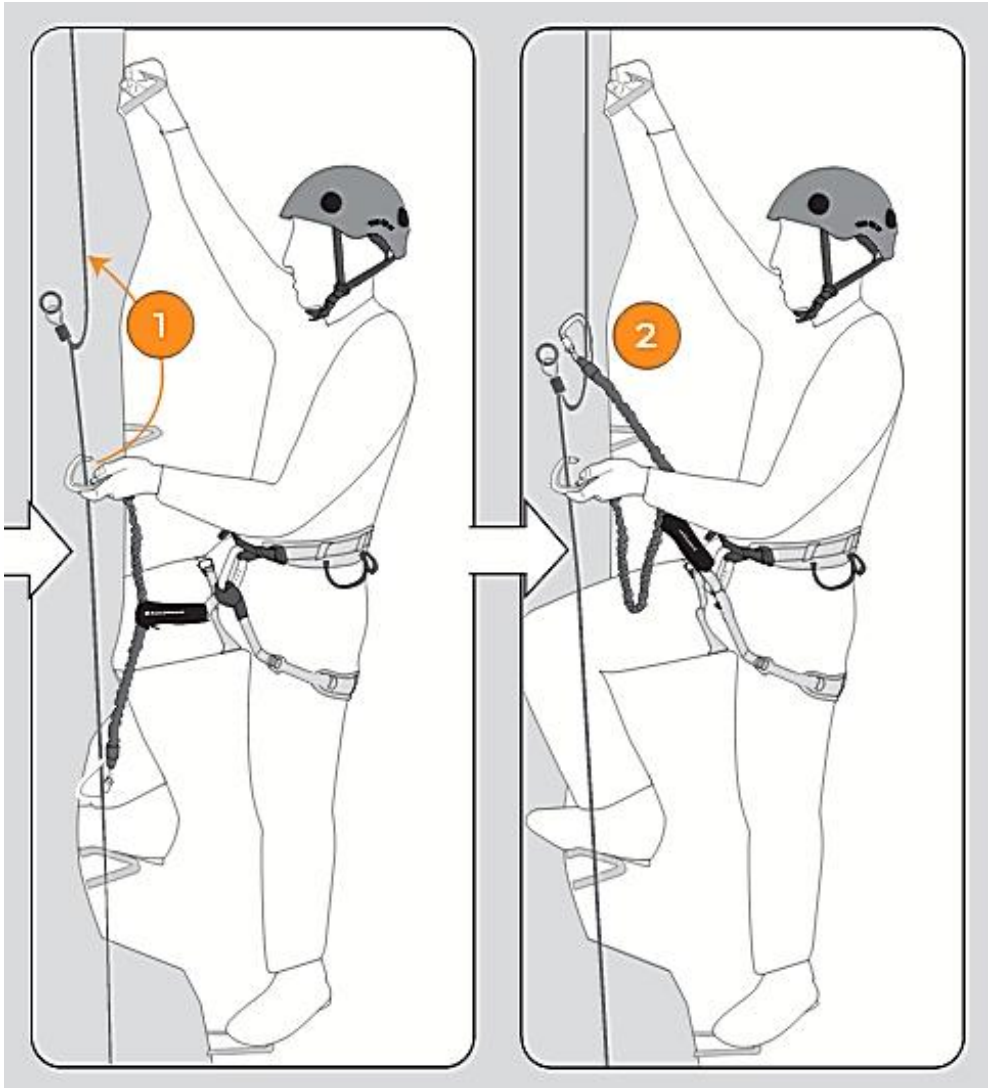

Comment bien relier votre absorbeur à votre baudrier

Vous disposez de deux options, mais la deuxième est la seule à offrir une sécurité maximale :

- première option : un maillon rapide en acier correctement vissé relie l'absorbeur de choc au baudrier (risque d'une mauvaise fermeture) ;

- deuxième option : le système d'encordement avec une double sangle fermée sur l'absorbeur de 20 à 30 cm de longueur et relié au baudrier par un simple nœud d'alouette (longes Salewa ou Petzl).

Ne **JAMAIS relier votre baudrier aux longes par un mousqueton** : risque de rupture du mousqueton qui n'est pas conçu pour résister à l'effort en cas de chute !

Les longes de via ferrata doivent être conformes aux prescriptions de la norme EN 958 relative à l'Équipement d'alpinisme et d'escalade – Absorbeur d'énergie utilisé en via ferrata – Exigences de sécurité et méthodes d'essai.

Rappel de longes via ferrata

Information sécurité concernant les longes de via ferrata (25 février 2013). Depuis le printemps 2011, plusieurs fabricants ont lancé des rappels et des avertissements de sécurité concernant les longes de via ferrata.

- ► Pour savoir si votre longe est concernée (ffme) ici
- ► Pour savoir si votre longe est concernée (Vieux Campeur) ici

Information sur la durée de vie des longes de via ferrata

Suite à la réunion de l'UIAA du 6 février 2013 sur les longes de via ferrata, une information simultanée de tous les fabricants de longes de via ferrata a été décidée dans le but d'éclairer le consommateur sur la validité des produits sur le marché.

Les longes de via ferrata utilisent des composants textiles qui se dégradent dans le temps selon l'intensité de l'utilisation, les conditions de stockage et le vieillissement naturel, sans que cela soit flagrant à l'œil nu.

Il est impératif de bien lire la notice d'utilisation, de respecter les conditions de stockage et d'utilisation. Vous devez mettre

obligatoirement les produits au rebut en fin de durée de vie comme indiqué sur la notice.

Afin d'éviter que des produits obsolètes tombent dans des mains de pratiquants inexpérimentés et risquent d'être utilisés, l'ensemble des fabricants ont décidé de communiquer clairement les durées de vie de toutes les longes de via ferrata depuis leur création.

Mousquetons

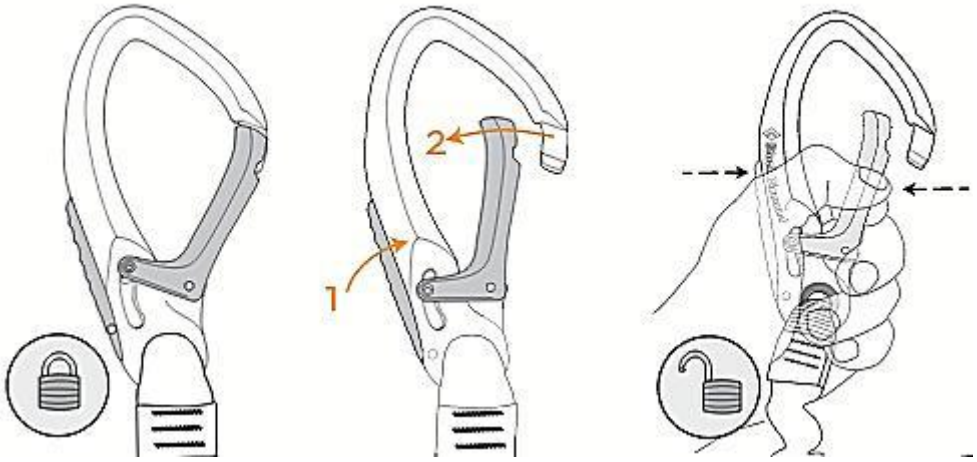

N'utilisez que des mousquetons à large ouverture de type K (pour Kleittersteige) qui a une forme particulière lui permettant d'augmenter son espace d'ouverture, ce qui facilite son utilisation dans certaines situations, notamment le mousquetonnage sur gros câbles ou barreaux.

Son verrouillage est automatique (Keylock).

Ne jamais utiliser de mousqueton à vis !

Les mousquetons de via ferrata doivent être conformes aux prescriptions de la norme EN 12275 relative aux Équipements d'alpinisme – Connecteurs – Exigences de sécurité et méthodes d'essai.

Un K dans un cercle est le symbole indiquant que le mousqueton de sécurité est un connecteur de type K "Klettersteig" (via ferrata), conçu principalement pour relier un alpiniste à un système pour via ferrata.

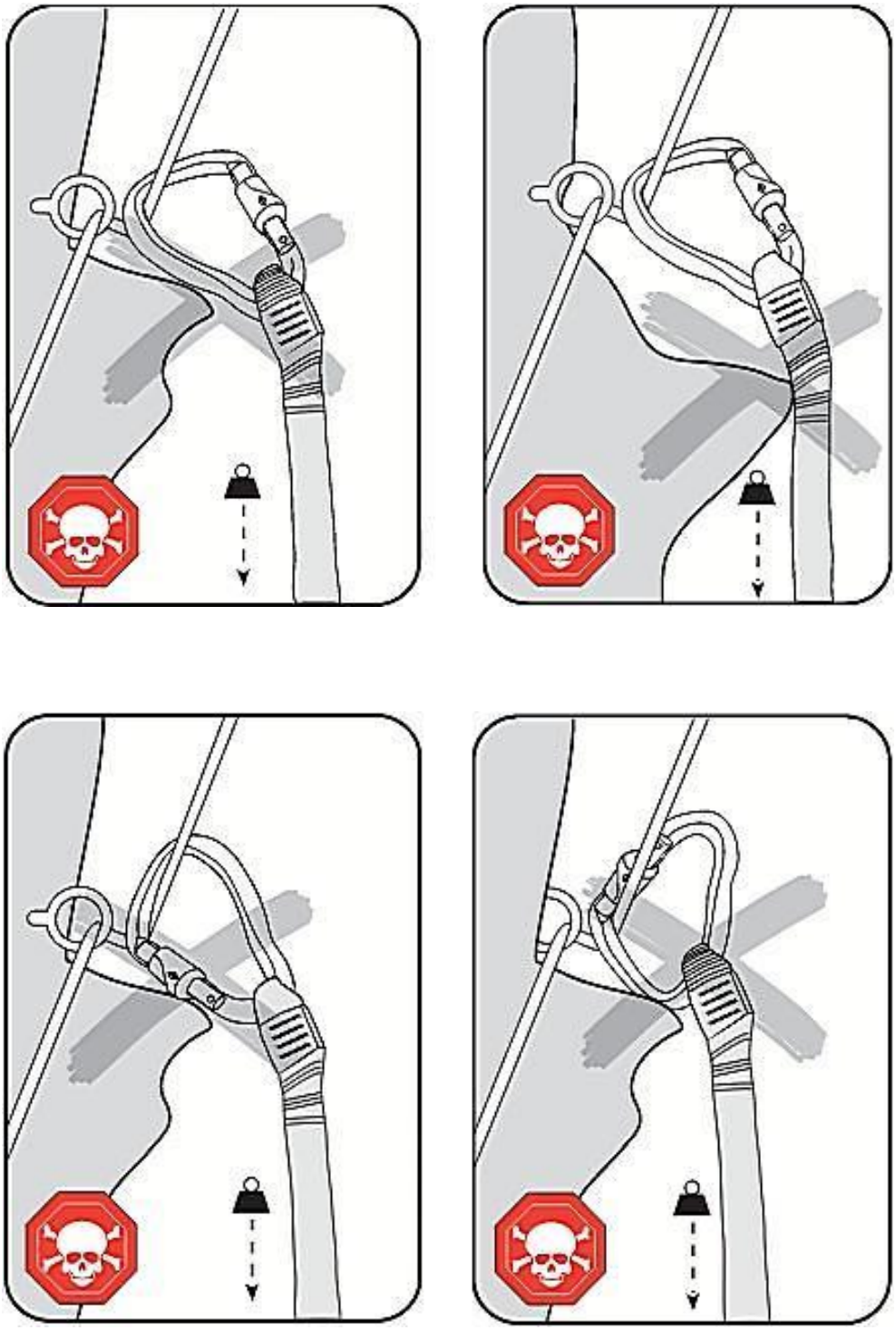

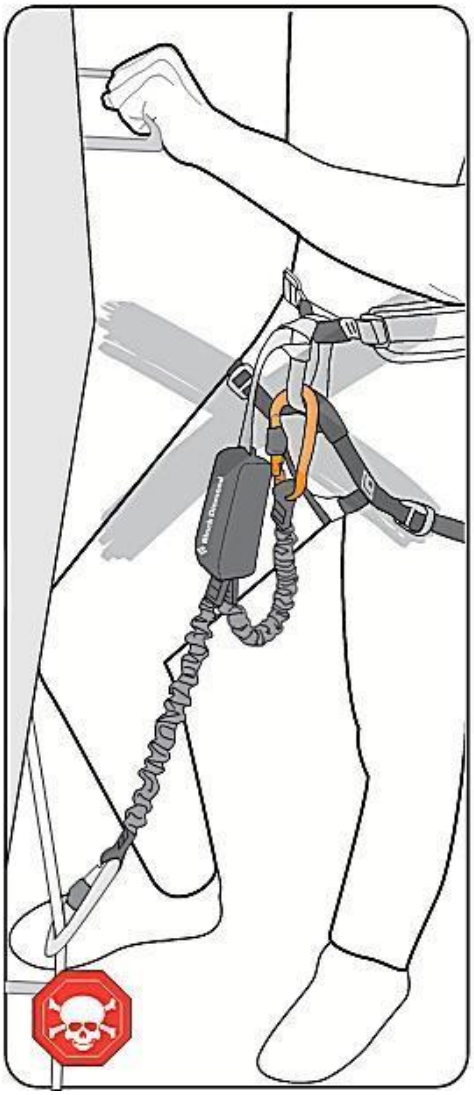

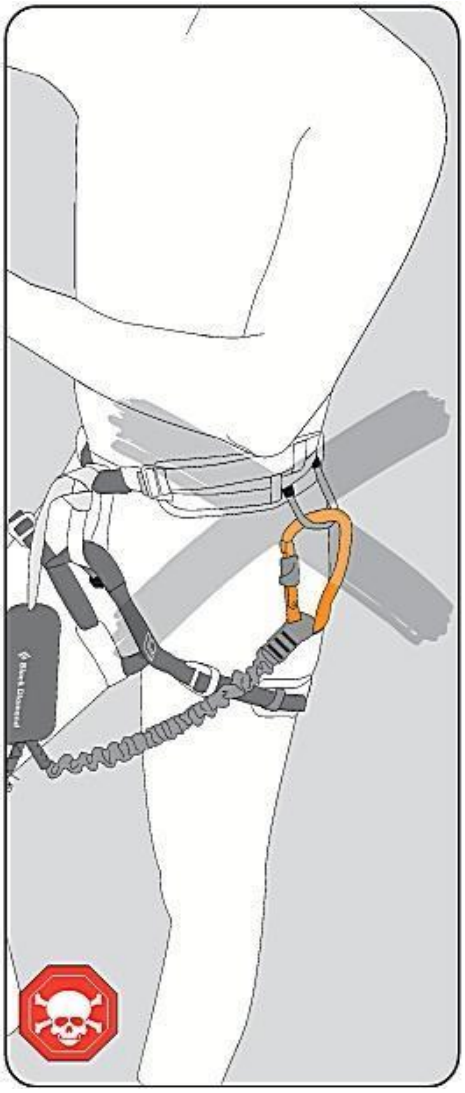

Le deuxième mousqueton ne doit jamais être accroché sur le baudrier.

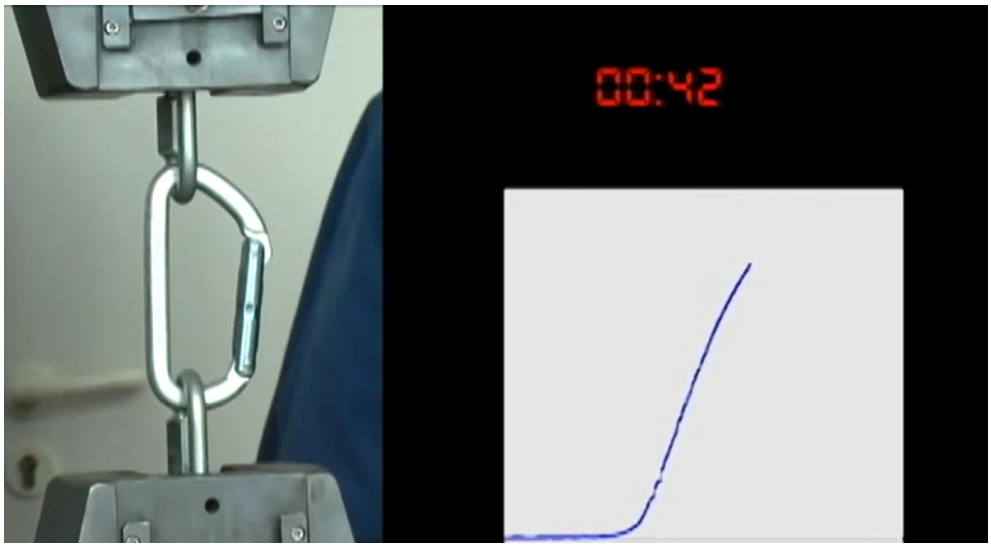

Test de rupture, pour accéder à la vidéo, cliquer ici

Baudrier

En 2013, tous les baudriers des 4 types doivent répondre aux prescriptions de la norme NF EN 12277* :

- type A = harnais complet (torse + cuisses) adulte ;
- type B = harnais complet enfant (poids ≤ 40 Kg) ;
- type C = baudrier cuissard (baudrier d'escalade "classique") ;
- type D = harnais torse (partie supérieure du corps uniquement).

Note : Il convient d'utiliser un harnais de type D qu'en combinaison avec un baudrier de type C.

* La présente Norme européenne spécifie les exigences de sécurité et les méthodes d'essai relatives qui s'appliquent aux baudriers utilisés en alpinisme et en escalade. Elle s'applique aux harnais complets, aux harnais de petite taille, aux baudriers cuissard et aux harnais de torse.

Veillez à boucler **correctement** votre baudrier !

► Conseils d'utilisation des baudriers (Petzl) ici

Baudrier pour adulte (poids supérieur à 40kg)

Certification(s) en 2013 : CE, EN 12277 type C, UIAA 105.

Comment fixer un baudrier ? Le port d'un baudrier est indispensable à la pratique de l'escalade. Cet équipement assure la sécurité du grimpeur.

Vous vous demandez de quelle manière fixer un baudrier ?

Gaël Bouquet des Chaux, conseiller technique national à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (ffme.fr) vous donne ses bons conseils.

En escalade, il est toujours conseillé de solliciter l'aide d'un professionnel afin qu'il puisse vérifier que les équipements de sécurité sont bien fixés.

Avant de grimper, vous devez vous assurer que le baudrier est bien fixé à votre taille. Regardez comment y procéder !

Pour accéder à la vidéo, cliquer ici

Harnais pour enfant
ou personne d'un poids inférieur à 40kg

Les hanches des enfants en bas âge ou de certains adultes (poids ≤ 40Kg) n'étant pas suffisamment formées pour qu'une ceinture puisse s'y appuyer correctement, vous devez leur faire porter un harnais complet pour assurer leur sécurité.

Certification(s) en 2013 : CE, EN 12277 type B, UIAA 105.

Boutiques spécialisées

- Paris (75005) 28 boutiques autour du 48, rue des Écoles ici
- Lyon (69003) 10 boutiques autour du 43, cours de la Liberté ici
- Thonon-les-Bains (74200) 48, avenue de Genève ici
- Sallanches (74700) 893 et 925, route du Fayet ici
- Toulouse (31670) Centre Commercial Labège Innopole ici
- Strasbourg (67000) 32, rue du 22 novembre ici
- Albertville (73200) 10, rue Ambroise Croizat ici
- Marseille (13008) 255, avenue du Prado ici
- Grenoble (38000) 25, rue Berthe de Boissieux ici

► Infos boutiques : adresses, horaires, etc. ici

► Produits via ferrata ici

► Cartothèque, librairie, guides, topos, etc. ici

Marques d'articles via ferrata

► Black Diamond ici

► Camps ici

► Climbing Technology ici

► Edelweiss ici

► Edelrid ici

► Mammut ici

► Petzl ici

► Singing Rock ici

► Simond ici

Conseils pour préserver vos équipements

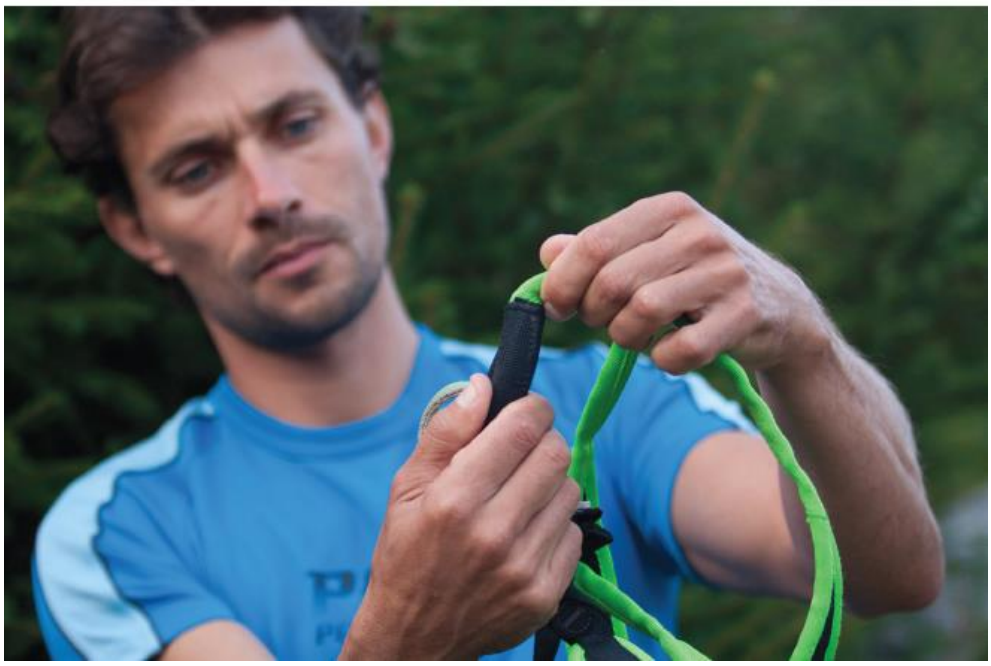

► Document Petzl ici

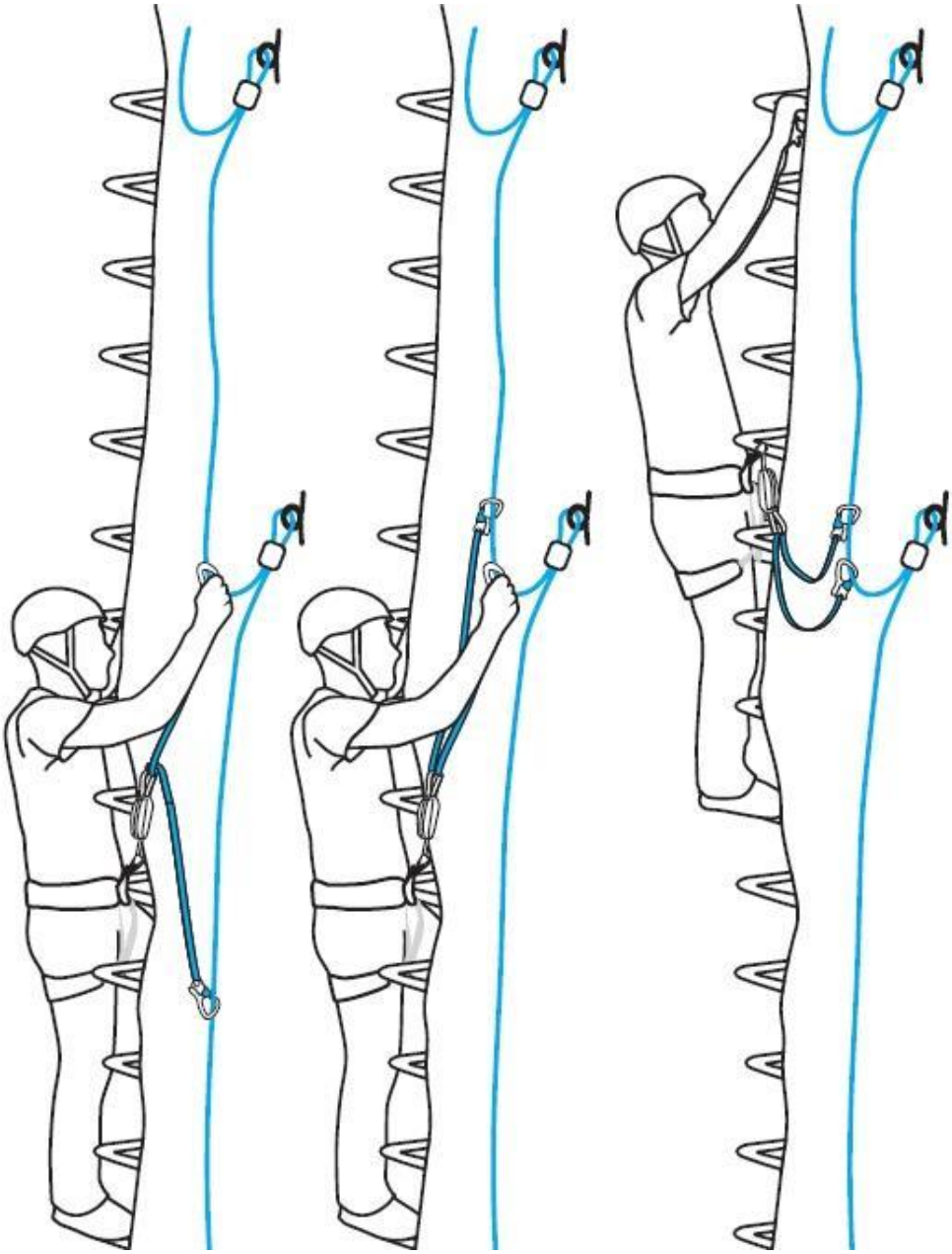

Ligne de vie

Une ligne de vie permanente est un dispositif de sécurité constitué d'un câble métallique tendu entre des points d'ancrages, permettant au ferratiste de s'y attacher (auto-assurage) afin de se sécuriser contre les risques de chute.

Ce type de dispositif est répertorié comme protection individuelle, il est soumis à la norme européenne EN 795 classe C pour les lignes de vie horizontales et EN 353-1 et EN 353-2 pour les lignes de vie verticales.

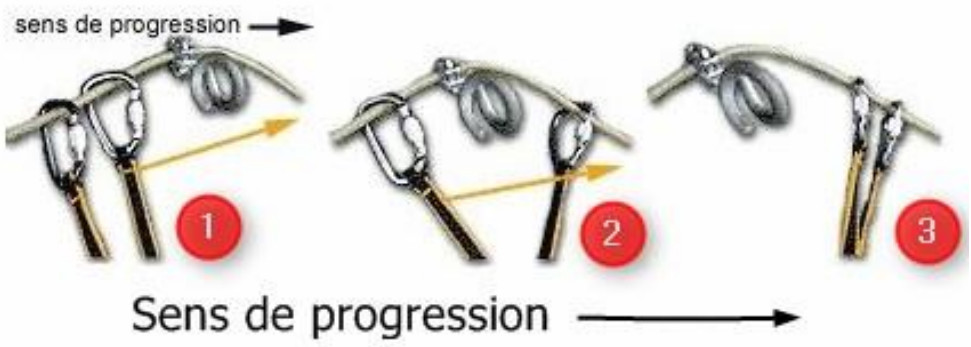

Les **DEUX** mousquetons de votre longe en Y doivent rester en **permanence** sur le câble jusqu'à la présence d'un point d'ancrage.

À chaque ancrage, vous devez faire passer un à un les mousquetons de votre longe en Y au-delà de celui-ci, en vérifiant **AVANT** chaque démousquetonnage, que les **DEUX** mousquetons sont bien reliés au câble.

S'encorder en via ferrata

Malgré tout ce que l'on peut dire sur la via ferrata (facilité, accessibilité, aspect ludique...), cela reste une activité de montagne, qui plus est dans un milieu vertical. La corde doit donc toujours être dans le sac, pour compléter l'absorbeur d'énergie dans les passages difficiles.

► Document Petzl ici

Assurer un enfant

Une sortie en via ferrata avec des enfants est souvent un moment ludique et pédagogique. Barreaux, rampes, marches, passerelles suspendues, ponts de singe constituent un terrain de jeu idéal pour l'apprentissage de la "progression" vers le haut.

► Document Petzl ici

Reposez-vous en vous "vachant" !

Ce qui caractérise un débutant, c'est l'hypertonicité générale de son corps, d'où une fatigue importante précoce.

Il est donc crucial de savoir se détendre régulièrement, notamment ses bras, en s'installant confortablement dans son baudrier, "vaché" à un échelon par une longe de repos en tension.

À cet effet, certains modèles de longe en Y sont équipés d'un brin court monté sur l'absorbeur d'énergie qui permet de fixer une longe de repos par une tête d'alouette :

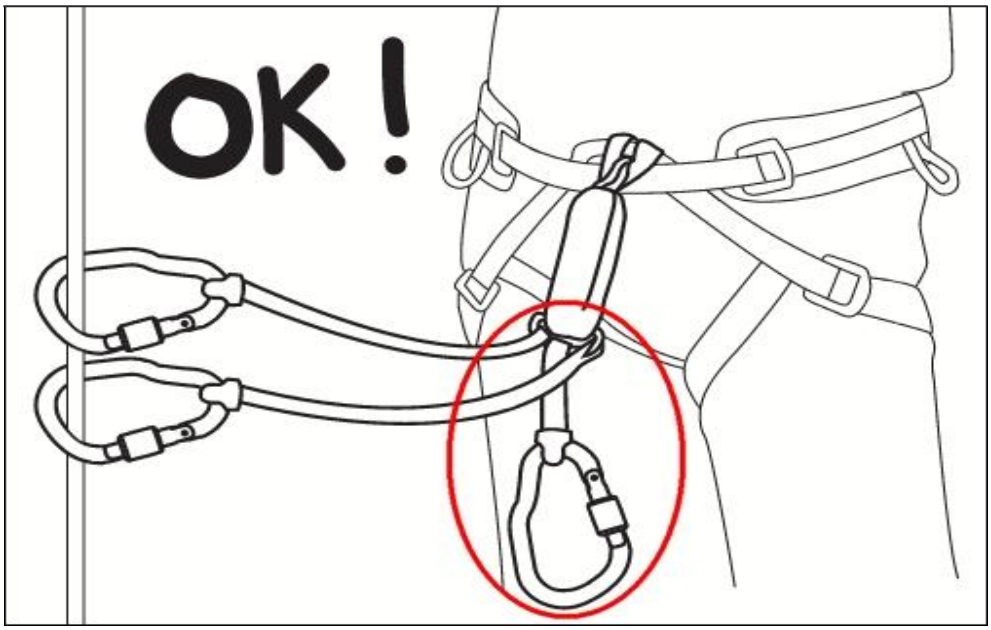

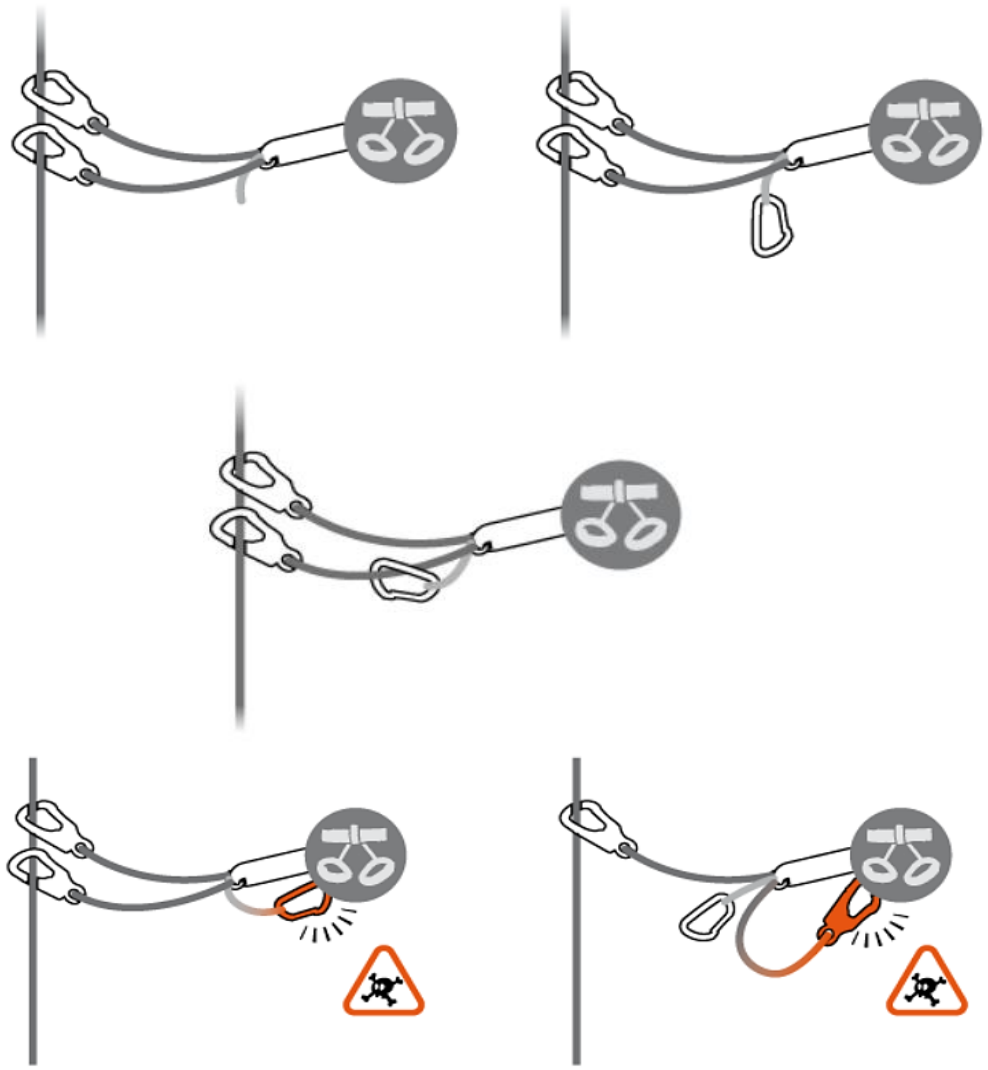

Enfin, profitez de cette pause pour vous hydrater, manger, prendre des photos et admirer le paysage qui s'offre à vous !

La pratique sur le terrain, avec un guide suisse
Que du bonheur !

Pour accéder à la vidéo (HQ 19 mn), cliquer ici

Adresses utiles

Office de Tourisme Intercommunal Cavaillon - Luberon

Place François Tourel - BP 70176
84305 Cavaillon cedex
Tél. : 33 (0)4 90 71 32 01
Courriel : info@cavaillon-luberon.com

► Site Web ici

Location de matériel à Cavaillon

Lors de la location de votre matériel, prenez le temps de bien comprendre les informations présentées dans les **notices d'utilisation** fournies par les fabricants d'équipements de protection individuelle (EPI) : longe, baudrier, casque.

En cas de doute ou de difficulté de compréhension, **questionnez** le responsable de la location, sachant que l'apprentissage des techniques appropriées et des mesures de sécurité en votre qualité d'**utilisateur** est de **votre** responsabilité.

JP Cycles (repère 1)

196, place François Tourel
84300 Cavaillon
Tél. : 04 90 74 30 12 / 06 13 26 41 58
Courriel : patrice.joannesse@orange.fr

- Ouverture annuelle : mardi au samedi
- Horaires : 8h30-12h00 / 14h00-19h00

- Ouverture le dimanche et jours fériés : 1er avril au 30 octobre
  - Sur réservation au-delà de ces dates.
- Horaires : 8h30-12h00 / 14h00-18h00

- Tarifs : 12 € (baudrier, longe, casque)
  - Kit non désolidarisable
  - Pas de location de gants !
- Caution : 150 € ou une pièce d'identité

Le personnel de JP Cycles a été formé en 2013 au contrôle des EPI ainsi qu'à la tenue d'un registre constitué de l'ensemble des fiches de vie, ainsi que des notices d'information correspondantes fournies par les fabricants par Prométhée Conseil, société certifiée ISO 9001.

► Site Web ici

Cyclix (repère 2)

166, cours Gambetta - 84300 Cavaillon
Tél. : 04 90 71 72 48 / 06 07 42 21 91

- Ouverture annuelle : lundi au samedi
- Horaires : 9h00-12h00 / 14h00-19h00

- Tarifs : 12 € (baudrier, longe, casque)
  - Kit non désolidarisable
  - Pas de location de gants !
- Caution : pièce d'identité

Le personnel de Cyclix a été formé en 2013 au contrôle des EPI ainsi qu'à la tenue d'un registre constitué de l'ensemble des fiches de vie, ainsi que des notices d'information correspondantes fournies par les fabricants par Prométhée Conseil, société certifiée ISO 9001.

Mise à disposition d'EPI : modalités de contrôle et suivi

La nouvelle norme NF S 72-701 (résumé) concerne la mise à disposition d'équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur, les chocs et les chutes par glissade, utilisés dans le cadre d'activités physiques, sportives, éducatives et de loisirs de type escalade, alpinisme, spéléologie… par des professionnels, des associations, des établissements publics ou privés.

La norme NF S 72-701 précise les modalités de contrôle qui s'appliquent aux absorbeurs d'énergie pour l'alpinisme et l'escalade, aux casques, aux coinceurs, aux connecteurs, aux cordes, aux crampons, aux baudriers, aux longes, aux pitons, aux sangles et anneaux… ainsi qu'aux outils à glace (bien que ce ne soient pas des EPI).

Elle s'intéresse également à la fréquence des contrôles, à la maintenance et au stockage, au registre, aux compétences des contrôleurs et aux informations à fournir à l'utilisateur.

Ces modalités permettent d'établir le certificat de conformité prévu à l'article R. 233-77 du Code du travail.

Le registre à matériel

Un registre spécifique escalade est constitué de l'ensemble des fiches de vie de tous les matériels EPI, des notices d'information correspondantes fournies par les fabricants, de leurs dates d'achat, des dates de contrôles et des retraits (rebuts).

Qui est habilité à contrôler un EPI ?

Sont considérées comme compétentes les personnes disposant de :

- Brevet d'état (alpinisme, escalade, spéléologie) ;
- les titulaires d'un diplôme fédéral délivré par la ffme ou la FFS ;
- les personnes ayant effectué un stage qualifiant spécifique au contrôle des EPI dispensé par un organisme compétent dans le domaine du contrôle des EPI ;

- les personnes ayant déjà été contrôleur d'EPI pendant au moins 2 ans ;
- les personnes en possession du certificat spécifique délivré, soit par le ministère de l'éducation nationale, soit par un organisme compétent dans le domaine du contrôle des EPI.

Qu'est-ce qu'un évènement exceptionnel pour un EPI ?

Un événement exceptionnel se caractérise par un incident susceptible de réduire considérablement la fiabilité du matériel qui peut être la conséquence :

- d'une chute ou d'un choc important ;
- d'un contact avec des agents chimiques ou solvants ;
- de l'utilisation de l'EPI en dehors de celle définie dans la notice d'information.

Contrôle de routine ou contrôle annuel ?

Il existe deux types de contrôles :

- le contrôle de routine qui est une vérification simplifiée du matériel avant et après utilisation (détection de défaut ou déformation majeure) : c'est un peu un contrôle de "bon père de famille" ;

- le contrôle annuel qui beaucoup plus approfondi investigue le matériel à disposition et apprécie son état avec minutie et rigueur. En fonction de l'usage fréquent ou non du matériel, ce contrôle peut être doublé ou triplé dans l'année ; a fortiori lorsque l'EPI a subi un événement exceptionnel.

Quand mettre au rebut un EPI ?

- lorsque sa durée de vie est dépassée ;
- lorsque lors du contrôle de l'EPI vous faites le constat d'une anomalie de l'équipement en question (état de surface inquiétant

ou modification interne de structure) ou si vous avez eu connaissance qu'un EPI a été mis au contact d'un agent chimique ou d'un solvant (invisibilité de surface).

NB : il arrive parfois qu'une maintenance soit possible et permette la remise en service de l'EPI (contactez le fabricant).

Moniteurs diplômés d'État à votre disposition

David Malbos
Moniteur diplômé du Brevet d'État d'Éducateur Sportif (BEES) Escalade et Canyon
Tél. : 06 70 17 36 26
Courriel : david.malbos@laposte.net
Tarifs : 35 € par personne, matériel inclus
Encadrement : de 2 à 8 personnes

► Site Web ici

Lorraine Lenoir
Monitrice diplômée du Brevet d'État d'Éducateur Sportif (BEES) Escalade et Canyon
Tél. : 06 86 27 10 27
Courriel : lenoir.lorraine@gmail.com
Tarifs : 35 € par personne, matériel inclus
Encadrement : de 2 à 8 personnes

► Site Web ici

Frédéric Saval
Moniteur diplômé du Brevet d'État d'Éducateur Sportif (BEES) Escalade et Canyon
Tél. : 06 88 73 50 97
Courriel : f.saval@laposte.net
Tarifs : à partir de 35 €, matériel inclus
Encadrement : maxi 6 personnes

Frédéric Saval.

Franck Gaudini
Moniteur diplômé du Brevet d'État d'Éducateur Sportif (BEES) Escalade et Canyon
Tél. : 06 66 20 80 36
Courriel : franck.gaudini@gmail.com
Tarifs : à partir de 35 €, matériel inclus
Encadrement : maxi 6 personnes

► Site Web ici

Brevet d'État d'Éducateur Sportif Escalade et Canyon

Ce Brevet d'État d'Éducateur Sportif a été supprimé le 1er janvier 2014, et remplacé par 3 Diplômes d'État (DE).

Diplômes d'État
(depuis le 1er janvier 2014)

Depuis le 1er janvier 2014, cette filière de formation qui a supprimé le BESS Escalade et Canyon, comporte 3 Diplômes d'État :

- le DE escalade en Milieux Naturels,
- le DE escalade (hors environnement spécifique),
- le DE canyon.

DE escalade en Milieux Naturels
(en environnement spécifique)

Le DE escalade en Milieux Naturels (en environnement spécifique), qui s'il met l'accent sur la dimension pleine nature de l'activité, donne des prérogatives sur tous les autres sites, y compris en salle.

Il permet d'accéder à la partie de l'escalade désormais classée en environnement spécifique par décret du 31 janvier 2012 (sont en environnement spécifique : toutes les grandes voies + tous les sites classés terrain d'aventure + toutes les vie ferrate).

Par conséquent la formation de ce DE se déroule exclusivement dans des organismes du ministère des sports.

Le DE escalade en environnement spécifique va permettre aussi un accès facilité au DE canyon, avec des allégements de formation conséquents. Il offre ainsi aux professionnels la possibilité de diversifier leurs activités, à l'image de ce que permettait le BE escalade.

DE escalade
(hors environnement spécifique)

Le DE escalade (hors environnement spécifique) permet des prérogatives d'exercice limitées : salles et sites sportifs d'1 longueur maximum. De ce point de vue, son nom officiel, "DE escalade" sans autre mention, apparait pour le moins inadapté...

Il permet utilement de se spécialiser avec des compétences axées sur l'entraînement à la compétition dans les clubs, pour des moniteurs qui seraient amenés à exercer principalement dans ce type de milieu professionnel.

Située en dehors de l'environnement spécifique, la formation pourra être effectuée par des structures privées (ex. ffme) ou publics (creps).

DE canyon

Pour mémoire.

Fédération française de la montagne et de l'escalade

Fondée en 1945, la ffme assure la promotion et le développement en France de six activités sportives : l'Escalade, l'Alpinisme, le Canyonisme, la Randonnée Montagne, la Raquette à Neige et le Ski-alpinisme.

Présidée par Pierre You depuis 2005, la ffme est membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), de l'International Federation of Sport Climbing (IFSC) et de l'International Ski Montainnering Federation (ISMF)

La ffme a reçu une délégation du Ministère de la Santé et des Sports pour quatre activités sportives : l'Escalade, le Canyonisme, la Raquette à Neige et le Ski-alpinisme.

- ► ffme Comité Régional Provence Alpes ici
- ► Carte de France ffme des vie ferrate ici
- ► Recommandations ffme pour la pratique de la via ferrata ici

Escalade - Coupe du Monde Chamonix 2012 - Vitesse

Pour accéder à la vidéo, cliquer ici

Sites Internet spécialisés

- ffme.fr ici
- viaferrata.org ici
- viaferrata-fr.net ici
- vieferrate.it ici
- viaferrata.org in Switzerland ici
- randonneur.net ici

Livres

Le p'tit abc de l'escalade

Grâce à un vocabulaire simple et adapté, le p'tit abc de l'escalade permet aux jeunes et moins jeunes d'être à l'aise avec le jargon des grimpeurs. De "Aile de poulet" à "Yo-yo", sans oublier "Patrick Edlinger", l'enfant connaîtra toutes les règles de sécurité et de respect de l'environnement qu'imposent ce sport de montagne de plus en plus pratiqué !

Marine Thévenet : grimpeuse lyonnaise, membre de l'équipe de France de Bloc et de Difficulté, elle grimpe depuis l'âge de 10 ans. 4e des championnats du monde jeunes de Sidney, plusieurs fois championne de France, elle évolue encore aujourd'hui sur le circuit international. Passionnée d'escalade et de sa culture, elle œuvre au sein de la Fédération en tant que représentante des sportives de haut niveau.

Marie-Pierre Oddoux : sortie des bancs de l'école Émile Cohl, elle travaille pour de nombreuses maisons d'éditions, comme Hachette, Bayard, Milan. Spécialisée dans la jeunesse, la littérature pour adolescent et la presse jeunesse, ses illustrations colorées s'adaptent parfaitement à l'univers des abc.

En parallèle, elle enseigne et intervient dans des écoles supérieures d'art et de communication. Pratiquant à ses heures perdues l'escalade elle connaît ses mouvements et sa technique et a pu ainsi les dessiner avec précision.

Le p'tit abc de l'escalade
Auteurs : Marine Thevenet, Marie-Pierre Oddoux
Éditeur : Fleur de Ville
Date de parution : 2013
Code ISBN : 978-2-919466-08-5
Format : 19 cm x 19 cm, 96 pages, broché
Prix : 11,40 € (2013)

Petzl, la promesse des profondeurs

La saga d'une marque emblématique racontée comme un roman. Des premières échelles de spéléologie jusqu'à la lampe frontale à éclairage auto-adaptable, l'histoire de Petzl est une succession d'inventions qui ont révolutionné l'accès à la verticalité.

Très rarement mis en lumière, le matériel de montagne représente bien plus qu'un simple accessoire au harnais des alpinistes. Son évolution témoigne de l'intelligence des grimpeurs pour venir à bout d'obstacles toujours plus difficiles et incarne aussi des choix éthiques. Bref, ces outils traduisent le rapport de leurs utilisateurs au monde vertical.

Depuis quarante ans, l'entreprise Petzl et ses fondateurs font partie des acteurs de la grande histoire de la montagne. Héritiers de l'âge d'or de la spéléologie – dont Fernand Petzl fut une figure majeure – le fabricant a exploré différents milieux de la verticalité : le rocher, la glace, la neige, la nuit… Il a aussi transposé son savoir-faire dans les domaines du secours et des travaux en hauteur.

Raconter l'aventure Petzl, c'est comme suivre une équipe de spéléologues qui découvre un réseau de souterrains, de galeries, de puits et en parallèle doit inventer les moyens de sa progression. C'est aussi la saga d'une famille partie de presque rien pour construire, grâce à son inventivité, une entreprise à la renommée mondiale.

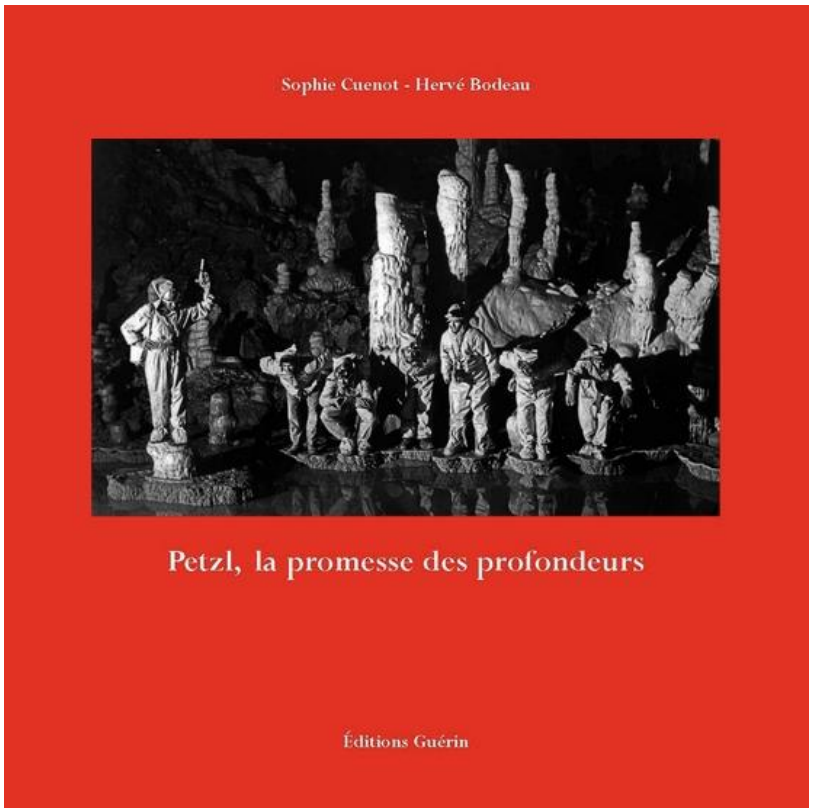

Petzl, la promesse des profondeurs
Auteurs : Sophie Cuenot et Hervé Bodeau
Éditeur : Guérin
Date de parution : 2013
Code ISBN : 978 2 35221 065 8
Format : 23 cm x 23 cm, 272 pages, broché
Photographies couleurs : 350
Prix : 35 € (2013)

- - - oOo - - -

► Retour à la Table des matières Tourisme - balades ici

1274 - 1791